



Crédit revolving finaref, via carte kangourou de la redoute

Par **Doudou**, le **11/11/2010 à 13:23**

[fluo][/fluo]229Bonjour,

J'ai acheté à La Redoute pour une somme de 257,26 € le 07 janvier 2009 + 46,11 € le 16 septembre 2009, soit un montant total de 303,37 €. Somme payée avec carte "Kangourou" m'autorisant un crédit de 500 €. Crédit "Révolving" Finaref dont je n'avais eu l'explication dans le contrat. Pas plus que d'échéancier précis.

Ayant compris le système de cet organisme, (filiale du Crédit Agricole), après que ce dernier ai prélevé 25 € pendant 13 mois, soit 325 €, dont 95,68 € d'intérêts, ($7,36€ \times 13 = 95,68 \text{ e}$). Capital remboursé : ($25€ - 7,36€ = 17,64 \text{ € /mois}$) $13 \times 17,64€ = 229,32 \text{ €}$.

Somme dûe : 74,05 €.

J'ai donc envoyé un chèque de 74,05 € en régularisation pour solde de tout compte, avec courrier en recommandé avec accusé de réception le 19 Avril 2010. J'arrête, comme la loi l'autorise pour les prêts à la consommation, les prélèvements Finaref à compter d'aujourd'hui. **SANS IRA, CES CREDITS N'EN COMPORTENT PAS !** Avec les explications suivantes : **JE VOUS RAPELLE LE TAUX BCE EN AVRIL 2009 : 1,25 %, TAUX BCE AVRIL 2010 : 1 %**. Et si je comprends votre raisonnement, mes intérêts augmenteraient. **VOTRE TEG ACTUEL HORS ASSURANCE : 21,44 % ! GRACE A CES TAUX PROHIBITIFS**, beaucoup de personnes se retrouvent en **SURENDETTEMENT**. Ils ont signés, c'est vrai, **MAIS VOS EXPLICATIONS SONT LOIN D'ETRE CLAIRES ! VOUS N'AVEZ PAS D'ECHEANCIER PRECIS PREVISIONNEL !** La Plaisanterie est finie ! **POUR 303,37 € d'achat, vous m'avez déjà pris 95,68€ D'INTERETS !** Courrier reçu par Finaref le 21/04/2010, par le service consommateur, Finaref, "CA Consumer Finance" BP 126, 59447 Wasquehal Cedex, par la responsable du service Isabelle Querne, dont voici la réponse / Nous accusons réception de votre courrier auquel nous "revenons vers vous" dans un délai maximum de 6 semaines.

Depuis ce jour, je suis harcelée par téléphone une fois par semaine par une personne, en général féminine, jusqu'à 20 heures ; probablement Virginie Ducrocq du service contentieux, menaçante et bien sûr, désagréable, et aussi par courrier. J'ai aussi envoyé ce courrier M. Philippe Denneulin responsable vente à La Redoute.

Je lance un appel au secours,

Je suis actuellement soignée pour une grave dépression en clinique psychiatrique .

Que dois-je faire ? Le suicide serait-il une solution ?

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **13:58**

Je ne comprends pas votre problème : vous avez utilisé une carte de crédit (la carte kangourou est quand même connue, les conditions sont clairement indiquées), vous devez payer la somme empruntée plus les intérêts.

Par **Doudou**, le **11/11/2010** à **14:42**

Bonjour,

Hélas, je pense que vous n'avez jamais été confronté à ces arnaques déguisées ; jetez un coup d'oeil sur le net en tapant escroquerie ou arnaque Finaref...

En vous remerciant pour réponse...